

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : La Calade St Roch

DATE : 21/03/2023

Adresse :6, Calade St Roch

06410 Biot

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires :
 - Représentants des Parents : Mmes Buteux, Pugnet, Pot, Zerrouq, Mme Arnello, Mme Simon,
 - Enseignants : Mmes Godin, Dalban, Audiot-Giambi, Rossi et Corradi.
 - Représentants de la collectivité : Mme Boidi et Mme Pavan, Mme Dupuis, Monsieur Pierson, Monsieur Bijaoui, Mme Denis Fabienne
 - DDEN : Mme Jocelyne Camatte

ORDRE DU JOUR :

1. Mairie :
 - a. Travaux,
 - b. Temps périscolaire
2. Informations sur les divers projets pédagogiques effectués et ceux à venir.
3. Effectifs septembre 2023.
4. Date de la kermesse
5. Questions des parents d'élèves.

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1. Mairie (travaux, temps périscolaire, nouvelle organisation sept 2022).

1. Temps périscolaire :

- a. Temps périscolaire Une réunion avec Mme Guarino a été effectuée ce jour afin d'harmoniser au mieux les règles de surveillance, et des règles de vie au sein de l'école.
- b. Travail de Mme Denis : Mme La Directrice met en avant le travail remarquable que celle-ci fait. Avec les CM2, un projet intitulé « La suite, s'il vous plait » à partir d'une nouvelle de Bernard Fryot. Collégiens, Lycéens et Ecoliers pourront participer à ce Concours (9^{ème} édition)
14 textes ont été retenus dans notre école (choisis par vote par les enfants) pour être édités.
Chacun des élèves retenu aura un livre par rapport à ce projet.

Parallèlement, les enseignantes ont choisi de faire appel à un éditeur pour réunir tous les textes de nos élèves. Nous utiliserons une partie de la dotation de l'Association de Parents d'élèves.

Budget BCD 450 euros par école alloués par la Mairie : matériel, livres, Concours la Suite s'il vous plaît, Rallye Bandes dessinées, sur la Mythologie.

Un projet important également avec la classe de Mme Dalban sur le journal.

Projet avec les CP/CE1 de Langevin sur les Incorruptibles.

Avec les CM1 de Mme Mourniac, projet sur le Voyage.

De plus, Mme Denis précise qu'elle accueille les élèves pendant le temps de cantine : lecture, illustrations, bricolage. Le nombre d'élèves n'est pas fixé, elle accepte le maximum d'enfant (elle fait appel aussi aux livres de la Médiathèque).

Mme Denis remercie les parents pour leur dotation.

Elle fait remarquer la nécessité d'avoir les rideaux pour le printemps... Il fait très chaud !!!

1. TRAVAUX :

c. TRAVAUX Effectués :

- Mise en place des portes coupe-feu sous le préau.
- VPI dans la 6ème classe.

d. TRAVAUX Demandés :

- Réparer le brise vue question de sécurité, Vigipirate. Réparer le brise-vue question de sécurité, Vigipirate. (Prévu en avril prochain) Brise-vue en faux-feuillage
- Mettre un film occultant sur les baies vitrées de la nouvelle classe ... attention changement de baies cet été ! (Plan Vigipirate) : il serait souhaitable de poser les films occultant après la pose.
- Le tissu ne tient pas, il faudrait peut-être prévoir des plaques ou des lamelles PVC. D'autre part le filet anti-ballon descend régulièrement, ce qui représente un danger pour les enfants.
- Un devis a été établi concernant la réfection des baies vitrées : Double vitrage + isolation pour TOUTES les classes. Les travaux ont été votés ils s'effectueront pendant l'été 2023. Pose de rideaux prévus pour enlever les stores.
- Demande de changement du revêtement de sol dans les classes (problème d'amiante) sauf classes de Mme Dalban, Mmes Corradi et Pelisson et réfectoire où le changement a été effectué en 2018 et 2022. A ce jour les travaux de recouvrement des sols sont prévus pour l'été 2023 dans les autres classes, les luminaires seront changés dans les couloirs ainsi que la pose de faux plafonds.
- Monsieur Pierson précise qu'il est possible de changer la sonnerie et de la commander en blue tooth : les enseignantes précisent que cela n'est pas une priorité mais pourquoi pas.
- Peinture à terminer derrière la porte de la salle informatique. Entreprise privée.

- Peindre avec de la peinture aimantée les tableaux Pour ce type de travaux à faire en régie, il n'y a pas le personnel, donc les travaux sont reportés en 2023. L'équipe enseignante et les parents d'élèves proposent d'appliquer la peinture achetée par la Mairie.... Sommes-nous autorisés à le faire ?
- Accrocher les volets de Noël de 2022 : ils seront accrochés mi-avril.
- Mme Audiot-Giambi demande à couper la branche qui pend de manière dangereuse d'un arbre.
- Descendre le tableau blanc et le VPI classe 8 de Mme Godin afin de pouvoir enlever l'estrade (Eviter le risque de chute pour la maitresse ayant un genou défaillant).
- Repeindre les murs intérieurs sous le préau et ... soyons fous, rénover la façade de l'école.
- Serait-il possible d'installer qqs porte-manteaux sous le préau entre les espaliers et la baie vitrée ?
- Refaire le goudron de la cour abimé par les racines des pins : Monsieur Pierson précise qu'un avant-projet concernant la végétalisation des cours : le but est d'associer l'équipe enseignante et les élèves. Le but est d'enlever le goudron pour désimperméabiliser les sols.
- Nouvelle classe : Réparer le bâti sous l'évier (mi-avril).
- Marquages au sol dans les cours et sous le préau. Une partie a été faite sur le plateau sportif, il reste les marelles et les lignes de course à faire.
- Problèmes des fourmis récurrents. La Mairie est en contrat avec une société qui intervient régulièrement mais toute la commune est touchée. Un diagnostic complet devait être fait, qu'en est-il ?
- Problème chenilles processionnaires : un nid a été découvert. Traitement des arbres prévu de septembre à décembre. Depuis avril 2022, les chenilles sont considérées comme nuisibles. Bien expliquer aux enfants la dangerosité des chenilles
- Bilan de l'inspection des toilettes : Les robinets sont à changer (en 2023), prévoir un mitigeur dans les toilettes adultes.
- Au niveau sécurité, Monsieur Dietrich, spécialisé dans la sécurité, fait remarquer qu'il faudrait que les pompiers puissent pénétrer dans l'école avec une clé triangulaire, de plus il y a les containers poubelles situés devant l'école, avec le ballon de gaz situé près de la borne à incendie. De toute manière, les pompiers passeront forcément par les Migraniers. Une grande partie de ces mesures ne sont pas compatibles avec le plan Vigipirate.
- Attention, il faut absolument former les personnels de cantine pour qu'ils sachent où couper les fluides. C'est important, notamment lorsque de nouveaux personnels arrivent dans l'école.
- Mme Audiot-Giambi rappelle qu'il est important que les personnes signalent leur présence dans l'école afin qu'elle puisse savoir qui est dans l'école : sa responsabilité est engagée.

1. Informations sur les divers projets pédagogiques effectués et ceux à venir.

- Participation des Classes de CM1 et CM1/CM2 au projet de prix littéraire Les Incorruptibles. Cette participation étant onéreuse, la directrice demande à l'APE si le budget que l'association a alloué à l'école pouvait être utilisé dans ce but.

- Spectacles à Anthéa : 1 spectacle par classe (pb de bus pour le 26/01)
 - 2 classes pour Casse-Noisette (16/12) : Mme Godin / Mme Audiot-Giambi
 - 2 Classes pour Orang outan (07/03) : Mme Rossi / Mme Corradi
 - 2 classes pour Esquive (26/01) : Mme Dalban et Mme Mourniac n'a pas pu voir le spectacle car la société de bus TCAVL a omis d'assurer le bus : d'où un problème pour le remboursement du spectacle

Spectacles	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2 A	CM2 B
Orang Outan Bleue à partir de 7 ans le 07 ou 09 mars	X	X			
Esquive à partir de 8 ans le 26 janvier			X		
Casse-Noisette à Partir de 8 ans le 16 décembre				X	X

- Sports : Voile et natation pour les classes de Mmes Godin et Audiot-Giambi, judo et tennis pour les classes de Mmes Mourniac, Dalban, cirque et tennis pour les classes de Mmes Rossi et Pelisson.
Nous avons besoin de la présence de deux parents accompagnateurs pour se rendre au tennis : c'est une raison de sécurité.
Mme Pugnet signale qu'il y a un petit souci à l'Ecole de Langevin pour faire l'activité judo : serait-il possible d'accueillir les classes dans notre école ?
- Projets de la CASA Univalom : Classe de CM1 de Mme Dalban, classe de CM1/CM2 de Mme Mourniac, classe de Mme Audiot Giambi, classe de Mme Godin.
- Projet de la CASA sur les oliviers: Classe de CM1/CM2 de Mme Mourniac.
- Pour les classes de Mmes Audiot-Giambi et Godin (Watty).
- Théâtre pour la classe de Mme Mourniac avec Mme Quério.
- M. Guibert et Gomez de la Police Municipale présentent le projet Education à la sécurité routière. La possibilité de participer à un challenge départemental est offerte. Les classes de CM1 et CM2 s'engagent comme l'année précédente auprès de la police municipale. Pour les CE2 prévention piétons.
- Rallye Maths proposé par le Rectorat (CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2) ... pas de nouvelles ?
- Projets de la BCD en lien avec les projets de classe : carnets de voyage, BD, Droits de l'enfant, rallyes lecture, projet d'écriture (La suite, s'il vous plait), ... L'équipe enseignante souligne le travail remarquable de Mme Fabienne Denis et tient aussi à remercier la Mairie pour les changements d'horaires de Mme Denis qui lui permettent d'animer la BCD sur le temps de pause méridienne.
- Plan français avec l'école Paul Langevin : lecture et langage oral : formation des enseignants
- Délégués de classe : 2 élus par classe qui assistent 3 fois par an à une réunion des délégués. Ce projet a été prolongé par la Mairie : élections de délégués d'école qui assistent au Conseil Municipal des enfants ainsi qu'à certaines manifestations de la commune.

- Intervention des gendarmes pour la prévention des violences effectuées au sein de l'école, au sein de la cellule familiale et dans la rue pour les classes de CM2.
Quels types de violences, comment les éviter, y remédier, quelles sanctions. On s'est rendu compte de l'augmentation des violences à la maison, en particulier du fait de l'exposition des enfants aux jeux vidéos, aux réseaux sociaux.

2. Effectifs septembre 2023.

Aujourd'hui 155 pour 6 classes soit 25,8 élèves par classe.

CE1/CE2 à 26 (8/18)

CE2/CM1 à 23 (18/5)

CM1 à 27

CM1/CM2 à 23 (17/6)

CM2 à 28

CM2 à 27

Soit un total de 8 CE1 / 36 CE2 / 49 CM1 / 61 CM2

Pour la rentrée de septembre 2023.

Nous aurions donc 150 élèves inscrits pour l'instant avec la répartition suivante :

CE1 : 8 (aujourd'hui : 8)

CE2 : 56 + (aujourd'hui : 36)

CM1 : 36 + (aujourd'hui : 50)

CM2 : 50 + (aujourd'hui : 61)

Total : 150 / 6 = 25

Mme Boidi précise que la Mairie n'a pas de compétence sur l'ouverture et la fermeture d'une classe.

Elle fait remarquer qu'une réunion sera prévue avec les Directrices d'école pour réfléchir sur les demandes de dérogation. Mme Camatte fait remarquer qu'il serait judicieux de savoir si il y a une fratrie qui suit lors de l'acceptation d'une dérogation. Cela éviterait des difficultés à venir.

Mme Boidi précise que la Mairie a accès au Service Onde d'inscription des élèves afin de connaître au plus près les effectifs de chaque classe et école.

La problématique se situe au niveau de l'accueil des enfants du Voyage afin de ne pas surcharger toujours la même école.

Exercice incendie du 17/03/2023

17/10/2023 à 10H05	Incendie	<p>La société SAAS, la police et les pompiers ne sont pas prévenus lorsque l'alarme est déclenchée du panneau central ? voir Compte rendu de Mme Delaître.</p> <p>Les fenêtres et les portes des classes qui étaient en récréation sont restées ouvertes aération (COVID)</p> <p>Trousses PAI des élèves en récréation restées en classe, ainsi que les clés et les cahiers d'appel.</p> <p>Pb formation du personnel de cuisine, les fluids n'ont pas été coupés.</p>	<p><u>Alerte</u> : Sirène incendie. La société SAS et la police toujours pas prévenues ?</p>
--------------------	----------	--	--

3. Date de la kermesse :

La kermesse aura lieu le vendredi 16/06/2023

Mme Audiot-Giambi rappelle que cette date nous semble un peu trop tôt car les enfants ont du mal à réaliser que l'école n'est pas terminée...

Il serait souhaitable pour l'année prochaine de prévoir une kermesse fin juin / début juillet

Mme Audiot-Giambi fait remarquer qu'il serait peut-être plus facile que les deux associations de parents d'élèves puissent se mettre d'accord pour faire un projet commun notamment pour la Kermesse.

Questions :

- Le rôle de l'Association des Parents d'Elèves.

Une association de parents d'élèves regroupe exclusivement des parents d'élèves et des tiers chargés de l'éducation d'au moins un élève.

Elle a pour but la défense des intérêts suivants :

- Intérêts moraux (égalité de traitement des élèves, assurer la sécurité des enfants dans les établissements d'enseignement)
- Intérêts matériels (entretien et mise aux normes des locaux, coût des repas scolaire raisonnable et accessible à tous) communs aux parents d'élèves

Plan Français : formation continue des enseignants

Enfants perturbateurs : Mme La Directrice précise que les parents d'un enfant perturbateur sont informés, il en est de même pour le Périscolaire. Des réunions sont organisées si nécessaires entre les différents partenaires.

Anglais : Mme La Directrice propose aux parents d'aller voir la maîtresse de la classe pour avoir plus d'éclaircissement.

Récréations : Mme Audiot-Giambi précise que ballons sont autorisés mais avec un planning bien établi. Depuis fin janvier, nous avons établi un service de roulement au niveau des services.

Deux enseignantes, une dans chaque cour et une qui la relaie pour une petite pause. Deux services de récréation (trois classes à chaque fois)

Nous sommes de service à toutes les récréations !

Enseignantes : Mme Mourniac n'est pas à la retraite et sera de retour en septembre. Elle est en mi-temps annualisé de fin janvier à la fin de l'année.

Les postes sont attribués au nombre de points (ancienneté)

Les résultats du mouvement sont connus fin mai, début juin.

Deux postes sont en provisoires, celui de Mme Rossi et celui de Mmes Corradi et Pélisson.

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : *(joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)*

Fait à Biot, le 21/03/2023

Le Président du Conseil d'Ecole : Mme Audiot-Giambi

La Secrétaire de séance : Mme Godin

